

Fiche cadre n° 5 Développer une politique des langues volontariste

L'action dans le projet académique...

Ambition n°1 Installer une dynamique de la réussite pour tous.

Objectif n°1 Mettre l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture au cœur des enseignements et des pratiques pédagogiques.

Comité opérationnel de programme (Cop) : -

Action inscrite au Cop : oui non

Pilote(s) de l'action

IA-IPR du groupe langues vivantes.

Objectif des actions

Objectif 1 : Généraliser l'enseignement de la langue vivante dès le CP.

Objectif 2 : Développer les dispositifs (bilangues, sections européennes...) dans les secteurs ruraux, dans l'éducation prioritaire et dans les lycées professionnels.

Objectif 3 : Améliorer la continuité et la cohérence du parcours de l'élève par des liaisons inter cycles et inter degrés mieux assurées.

Objectif 4 : Faire de l'innovation un levier de développement des compétences en LVE des élèves.

Objectif 5 : Utiliser le numérique comme un levier d'évolution des pratiques pédagogiques et d'amélioration des compétences en LVE des élèves.

Objectif 6 : Diversifier l'offre de LV2 dans le cadre de la LV2 en 5^{ième}, en quatrième et au lycée professionnel ; du dispositif bi langue ; des sections européennes.

Objectif 7 : Promouvoir les dispositifs d'excellence : dispositifs binationaux, sections internationales.

Modalités des actions

1/ Harmoniser et structurer le 1^{er} degré.

2/ Renforcer la dynamique de formation pour les enseignants.

3/ Harmoniser les procédures académiques pour les dispositifs particuliers (sections européennes, classes bi langues, DNL, LV2 en 5^{ième} ...).

4/ Développer les partenariats portés par la Dareic, avec les collectivités...

5/ Produire un bilan académique annuel de mise en œuvre de la politique académique des langues vivantes.

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

- > Evolution de la part des enseignants ayant une certification complémentaire.
- > Augmentation du nombre de liaisons inter cycles et inter degrés.
- > Augmentation du nombre et de la diversité des sections européennes, des classes bi langues et des dispositifs binationaux.

Indicateurs de résultat

- > Augmentation du taux de couverture de l'enseignement de la langue vivante au CP.
- > Amélioration du taux de validation de la compétence 2 du socle commun.
- > Amélioration des résultats en LVE au baccalauréat.
- > Augmentation du nombre d'expérimentations.
- > Augmentation du nombre de stages de LV pendant les vacances.